

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

20 janvier 2024, 15h

(au domicile de Catherine Volpilhac-Auger et en visio)

Sont présents : Philippe Hourcade, Catherine Volpilhac-Auger, Mathieu Da Vinha, Alain Dupont, Claire Quaglia, Jean-Louis Carillon, Annabelle Bolot (invitée), Thomas Doillon (invité).

À distance: Marc Hersant et Damien Crelier

1- Comptes au 31/12

a) Synthèse des comptes

Alain Dupont, trésorier, présente la synthèse des comptes:

- nombre des cotisations reçues demeure quasi fixe: 124 contre 123 en 2022. Que J.-L Carillon, SGA, soit remercié pour ses relances efficaces!

- il en est de même pour les ventes des *Cahiers* aux institutionnels

- de même enfin pour la facture imprimeur en légère diminution (4325 euro)

- le placement livret A qui a bénéficié d'un taux à 3%, pérenne jusqu'en février 2025, explique le gain en termes de produit financier de 1223 euros contre 592 en 2022.

- Absence de subvention CNL (nombre tirages <250 exemplaires payants). Le président propose un nouveau recours auprès du Centre.

→ En dépit du non renouvellement de la subvention CNL et de l'opération exceptionnelle de réfection du site WEB (3500 euro), les comptes sont tenus et plutôt satisfaisants, le déficit ne s'élevant qu'à **2871 euros** (après provision).

b) Remplacement d'Alain Dupont, trésorier

Nous remercions Alain Dupont qui nous quitte cette année, pour son engagement dans la Société, pour son travail, sa rigueur, sa vigilance sans faille.

→ Thomas Doillon, comptable, propose de remplacer Alain Dupont dans cette tâche, s'engageant également à assumer d'autres tâches adjacentes (dépôt dossier CNL, facturation des *Cahiers* aux Institutionnels, suivi de la boîte mail de la Société, validation éditoriale de la mise en ligne avec Persée).

2- Cahiers: bilan et réflexion sur leur qualité scientifique, création d'une fonction de directeur/trice des Cahiers

Le CA propose de refondre le Comité de direction des *Cahiers* qui n'a jamais connu de véritable existence, en un comité de rédaction, avec, en son centre, Damien Crelier, rédacteur en chef des *Cahiers* dont le travail et l'implication ont chaleureusement été saluée par l'ensemble du CA.

À cela s'ajouterait un directeur/trice des *Cahiers*, chargée de promouvoir l'ambition scientifique de notre publication annuelle dont certaines faiblesses ont été soulignées et d'attirer davantage de chercheurs. Marc Hersant rappelle l'importance de recentrer la société sur son objet, les écrits de Saint-Simon, d'améliorer la qualité des interventions lors de la journée d'étude et de relancer ainsi les vocations de chercheurs. Force est de constater en effet le tarissement des travaux sur Saint-Simon, également la sous-représentation universitaire de l'auteur.

Philippe Hourcade, président de la Société, rappelle toutefois que la Société Saint-Simon n'est pas, selon lui, une société « universitaire », qu'elle est une société savante qui ne peut se donner ce type d'ambition. Il lui est objecté qu'une société savante est précisément « savante », bien qu'il soit clair qu'elle inclut aussi en son sein, non seulement des universitaires mais aussi des amateurs, et que ceux-ci doivent également trouver leur place.

La personne qui serait chargée de la fonction de directeur de revue, devra en amont rechercher et proposer à des chercheurs, quelle que soit leur discipline (et de ce point de vue la répartition des journées d'études entre thème littéraire et thème historique est apparue caduque), de travailler sur l'oeuvre de Saint-Simon, quand bien même ils n'en sont pas connaisseurs, autour d'un objet précis qui nécessite d'être envisagé longtemps à l'avance. En aval, elle s'assurera de la qualité scientifique

des communications, s'appuyant sur le comité de rédaction. Catherine Volpilhac-Auger souligne l'importance du référencement de notre revue, de la présence de la Société au Congrès international du XVIII^e siècle, en un mot de sa visibilité dans le champ de la recherche.

Annabelle Bolot qui a soutenu récemment une brillante thèse sur Saint-Simon dirigée par Marc Hersant et qui organise la prochaine journée d'étude (mars 2024) se dit prête à assumer la tâche de Directrice des *Cahiers*. Dans un esprit d'ouverture à la recherche et à l'exigence scientifique de la Société, elle propose de lancer un appel à communication pour nos prochaines journées d'études dont elle fixera le cap.

→ Le principe de la création d'une fonction de directeur/trice des *Cahiers* est adopté à l'unanimité

3- Organisation des conseils d'administration: réflexion sur le passage à la seule visio

Le conseil propose de passer à la seule visio pour le conseil d'administration, le mode hybride introduisant trop de confusions pour les membres en visio, le seul mode présentiel ne permettant pas toujours aux membres du CA de participer. Philippe Hourcade souhaite quant à lui préserver le seul mode présentiel, rappelant l'importance du lien humain.

Vote: 5 voix pour 2 voix contre et une abstention

→ Le conseil vote le passage du conseil se tenant à distance, convenant qu'il serait bon de conserver un des CA dans l'année en mode présentiel. Les CA tenus à distance pourraient quant à eux se dérouler sur des jours et horaires différents d'une séance à l'autre, de sorte que tous les membres puissent y participer.

4- Point sur la journée d'étude 2024 (16 mars)

Annabelle Bolot qui organise la journée d'étude 2024: « Saint-Simon et la question religieuse : écrire les affaires du temps » présente le programme prévisionnel de la journée:

Pascale Thouvenin (Le Fantôme de Port-Royal), Béatrice Guion (L'image des Jésuites dans les *Mémoires*), François Raviez (Le cas de Philippe d'Orléans), Loïc L'Hénoret (La bulle *Unigenitus*), Nicolas Garotté (qui propose un sujet sur les cardinaux), Silvio de Francesco (sujet à préciser) et Annabelle Bolot (Fénelon dans les *Mémoires*).

Annabelle Bolot confirme les difficultés à trouver des chercheurs susceptibles de travailler sur Saint-Simon. Elle est félicitée par l'ensemble du Conseil pour son travail remarquable, dont la cohérence scientifique est particulièrement saluée.

La question logistique de l'organisation et notamment du paiement de certaines nuitées est soulevée. Nous remercions Mathieu da Vinha et le Centre de recherche du château de Versailles de proposer la mise à disposition pour la Société Saint-Simon de tarifs préférentiels d'un hôtel partenaire du château de Versailles, où pourront être hébergés nos intervenants.

5. Réflexion sur les modalités d'organisation des journées d'étude.

Nous renvoyons sur ce point au point 2.

6 . Organisation de la journée d'étude 2025

Désormais le Directeur/rice des *Cahiers* sera chargé/e de trouver un thème à l'avance, de rechercher en amont des chercheurs pouvant l'illustrer.

7. Création d'une fonction de délégué au numérique (développement du site et communication)

La Secrétaire générale qui a travaillé à l'architecture du nouveau site souhaite s'entourer de quelqu'un qui puisse assurer la maintenance du site Saint-Simon et impulser des idées en terme de communication pour la Société Saint-Simon.

Thomas Doillon se dit favorable à cette tâche, outre celle de trésorier.

Claire Quaglia précise que l'architecture du site qui nous a été livrée par la société WEB à laquelle la Société s'est adressée (Poyesis) est complexe, c'est-à-dire difficile de maniement, cependant (et pour cette même raison) très riche de possibilités. Elle rappelle l'enjeu capital qu'est un site web pour une société comme la nôtre.

→ Le principe de création d'une fonction de délégué au numérique est adopté.

8. Préparation de l'Assemblée Générale (2 mars 2024, 14h30): modalités d'organisation

L'appel à candidature au poste d'administrateur sera effectué par J.-L. Carillon (@ ou à défaut courrier). Les candidatures lui seront adressées par @. Il établira la liste des candidats qui sera jointe à l'ordre du jour de l'AG qu'il adressera ensuite aux membres avec un formulaire de délégation de pouvoir à lui renvoyer par @ si besoin.

Le conseil d'administration qui doit suivre l'AG se tiendra en visio à la date fixée par les nouveaux administrateurs dans un délai maximum de 8 jours.

9. Projets de visite

Mathieu Da Vinha mentionne l'exposition sur le Grand Dauphin en 2025, Philippe Hourcade songe à la visite du Val-de-Grâce, peut-être la visite d'une église, par exemple celle de Saint-Gervais.

La séance, exceptionnellement longue mais riche, se clôt vers 17h30. Nous remercions Catherine Volpilhac-Auger d'avoir accueilli la Société.

La Secrétaire générale, Claire Quaglia